

NOTE AUX UTILISATEURS DES SALLES AMPHI 4 ET STUDIO A1-169

A L'ATTENTION DES ENSEIGNANTS, ETUDIANTS ET PROFESSIONNELS EXTERIEURS.

Le maintien des lieux (salle, scène, régie, loges) et matériels en l'état de fonctionnement dans lequel ils se trouvent et leur sécurité sont placés sous la responsabilité des enseignants dans le cadre de leurs cours.

L'utilisation de ces locaux est à vocation pédagogique et est placée nécessairement sous la responsabilité de l'enseignant qui l'occupe.

Toute autre utilisation (répétitions des étudiants en Master, soutenances, colloques et représentations de spectacles) doit faire l'objet d'une réservation auprès du Régisseur avec son accord au préalable.

Merci de veiller aux points suivants :

1. Composer le code pour désactiver l'alarme et la réactiver en sortant,
2. Ne pas fumer, boire ou manger,
3. Nettoyer salle et plateau s'ils ont été salis,
4. Pas de chaises sur le plateau (amphi 4),
5. Ranger vos accessoires dans les loges ou case décors,
6. Veiller à ne pas encombrer les dégagements des sorties de secours,
7. Veiller à ce que les sorties de secours et toutes les portes donnant sur l'extérieur soient fermées,
8. N'utiliser que la porte d'entrée pour sortir (sauf en cas d'évacuation),
9. Vérifier qu'aucune personne n'est demeurée dans les lieux,
10. Ne pas toucher aux branchements de l'équipement audiovisuel,
11. Éteindre correctement les consoles et équipements utilisés,
12. Éteindre les lumières,
13. Fermer la salle et remettre les clés au secrétariat du département A031,
14. Contacter les techniciens pour toute assistance technique,
15. Si nécessaire, un téléphone avec les N° d'urgence se trouve en régie.

Les Régisseurs.